

GUIDE

INFORMATIONS



Trouver un job



La réglementation :

Un job est un emploi comme un autre. Il est soumis au droit du travail. Dans le cadre d'un job ponctuel, pour quelques jours ou pour tout un été, vous avez les mêmes droits et les mêmes devoirs que les autres salariés.

À quel âge peut-on travailler?

Vous pouvez travailler dès 16 ans. Avant 18 ans, une autorisation parentale ou du représentant légal est obligatoire. Dans les faits, les employeurs recrutent davantage les jeunes de plus de 18 ans.

A noter : on peut travailler en intérim dès l'âge de 16 ans, à condition de ne faire ni heures supplémentaires, ni travail de nuit, ni travaux pénibles, et d'avoir un minimum d'expérience professionnelle.

Le salaire

Il est versé chaque mois et s'accompagne d'un bulletin de paie à votre nom sur lequel doivent figurer certaines mentions obligatoires : poste occupé, période de paie, nombre d'heures effectuées, intitulé de la convention collective, salaire brut, nature et montant des cotisations sociales patronales et salariales, prise en charge des frais de transport, salaire net, congés.

Conservez à vie vos bulletins de paie, ils vous seront utiles pour faire valoir vos droits.

Le salaire minimum

Salaire des moins de 18 ans

Rémunération minimale versée aux mineurs ayant moins de 6 mois d'activité professionnelle :

- moins de 17 ans : 80 % du Smic.
- entre 17 et 18 ans : 90 % du Smic.

Le salaire net, c'est quoi ?

C'est la somme que vous recevrez. Son montant se calcule en retirant les cotisations sociales (environ 23 % du brut).

Le Smic, c'est quoi ?

C'est le salaire minimum.

Le Smic au 1er janvier 2024 est de 11,65 € brut de l'heure, soit 1766,92 € brut par mois sur la base de 35h hebdomadaires. À titre indicatif, le montant mensuel net du Smic s'élève à 1353 € environ soit 11,65 € net de l'heure.

Les contrats en alternance



L'alternance est un système de formation fondé sur une phase pratique et une phase théorique qui alternent. Comprenant deux types de contrats, le contrat d'apprentissage et le contrat de professionnalisation, l'alternance permet de concilier travail en entreprise et formation théorique.

Les contrats de formation en alternance varient en fonction de votre situation : contrat d'apprentissage, contrat de professionnalisation.

- Pourquoi choisir l'alternance ?
- Pour obtenir un diplôme ou une qualification professionnelle reconnue par l'État
- Pour avoir une expérience professionnelle dans le métier choisi et être rapidement opérationnel
- Pour percevoir un salaire tout en poursuivant ses études
- Parce que c'est un excellent tremplin pour l'emploi.

L'alternance c'est quoi ? :

- On parle d'alternance car les bénéficiaires de la formule alternent une semaine en entreprise (enseignement pratique), puis dans un établissement d'enseignement (enseignement théorique) comme un lycée professionnel, un CFA (centre de formation d'apprentis), une maison familiale rurale ou certaines universités et ceci pendant toute la durée de la formation.
- Ce système permet d'être plus performant au moment d'arriver sur le marché du travail.
- Un diplôme, un métier, un salaire.

L'alternance vous permet de :

- Obtenir votre diplôme (avec un taux moyen de réussite aux examens d'État de 87%).
- La synergie école/entreprise vous offre la garantie d'une solide formation totalement adaptée à votre futur métier.
- Pendant toute votre période de formation, vous êtes salarié(e) à part entière de l'entreprise, vous percevez un salaire (% du SMIC variable en fonction de votre âge et de votre année de formation), vous cotisez pour préparer votre retraite.

LE CONTRAT D'APPRENTISSAGE



Le contrat d'apprentissage est un contrat de travail conclu entre un employeur et un salarié. L'apprentissage repose sur le principe de l'alternance avec des cours en centre de formation d'apprentis (CFA) ou un établissement de formation et un enseignement du métier chez l'employeur (avec lequel le contrat est conclu). L'apprenti est obligatoirement accompagné par un maître d'apprentissage, salarié de l'entreprise. Son objectif est de vous permettre d'apprendre un métier et d'acquérir un diplôme d'État (CAP, BAC, CTS, Licence, Master etc.) ou un titre à finalité professionnelle inscrit au Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP)

A qui s'adresse le contrat d'apprentissage ?

- Aux jeunes âgés de 16-29 ans révolus,
- Certains publics peuvent entrer en apprentissage au-delà de 19 ans révolus : les apprentis préparent un diplôme ou titre supérieur à celui obtenu, les travailleurs handicapés (sans limite d'âge), les personnes ayant un projet de création ou de reprise d'entreprise

Votre statut : Salarié, la durée de votre contrat peut varier de 6 mois à 3 ans en fonction du type de profession et de la qualification préparée.

Rémunération : Vous bénéficiez d'une rémunération correspondant à un pourcentage du SMIC ou dans certain cas, du salaire minimum conventionnel variant en fonction de :

- de l'âge,
- de votre progression dans le cycle de formation

REPORTEZ-VOUS À LA GRILLE CI-DESSOUS POUR CONNAITRE VOTRE SITUATION :



En 1ère année de contrat d'apprentissage

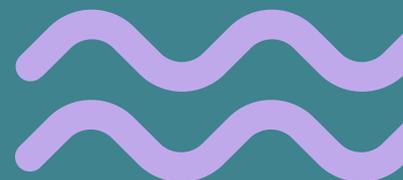
Âge de l'apprenti	Moins de 18 ans	18 à 20 ans	21 à 25 ans	26 ans et plus
Salaire brut	27 % du SMIC	43% du SMIC	53% du SMIC	100% du SMIC
	477€	760€	936€	1766,90€

En 2ème année de contrat d'apprentissage

Âge de l'apprenti	Moins de 18 ans	18 à 20 ans	21 à 25 ans	26 ans et plus
Salaire brut	39 % du SMIC	51 % du SMIC	61 % du SMIC	100% du SMIC
	689€	901€	1078€	1766,90€

En 3ème année de contrat d'apprentissage

Âge de l'apprenti	Moins de 18 ans	18 à 20 ans	21 à 25 ans	26 ans et plus
Salaire brut	55 % du SMIC	67 % du SMIC	78 % du SMIC	100% du SMIC
	972€	1 184€	1378€	1766,90€



LE CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

Le contrat de professionnalisation était destiné à l'origine aux jeunes candidats âgés de 16 à 25 ans au moment du contrat pour compléter les formations initiales. Il s'est progressivement élargi à des publics éloignés de l'emploi au fil des réformes.

Peuvent ainsi souscrire un contrat de professionnalisation :

- Les candidats âgés de 16-25 ans sortis sans qualification professionnelle de l'enseignement secondaire
- Les demandeurs d'emploi de 26 ans et plus inscrits à France travail
- Les candidats handicapés bénéficiant de la RQTH (Reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé)
- Les bénéficiaires d'un contrat unique d'insertion (CUI)

Avantages :

- Vous bénéficiez d'un accompagnement professionnel complet, centré sur les besoins en compétences de votre entreprise et de votre secteur d'activité.
- Un contrat de travail en alternance : vous êtes un salarié de l'entreprise comme les autres et en plus vous bénéficiez d'une formation pendant vos heures de travail.
- Une formation qualifiante : vous préparez une qualification professionnelle recherchée sur le marché de l'emploi, soit sanctionnée par un diplôme ou un titre répertorié par l'État, soit reconnue par les partenaires sociaux, dans le cadre d'une convention collective de branche, soit figurant sur une liste établie par une Commission Paritaire Nationale de l'emploi (CPNE).



INTÉRIM MODE D'EMPLOI

Agences d'emploi et de travail temporaire

Elles proposent des missions courtes ou saisonnières. Dans la plupart des cas, il faut être majeur. Pensez à vous inscrire en ligne sur les sites de chaque agence et à les relancer www.agences-interim.com

Espaces saisonniers

Si vous êtes disponible plusieurs mois avec un peu d'expérience, contactez les Maisons des saisonniers. www.saisonnalite.org

La Boussole des Jeunes

Favorise la mise en relation rapide entre professionnels et jeunes www.boussole.jeunes.gouv.fr

Les Promeneurs du Net (PDN)

En relation directe avec les jeunes sur Internet, ces professionnels issus de différents secteurs écoutent et conseillent sur toutes les questions dont celle du job.

Retrouvez-les sur : www.promeneursdunet.fr

Sites web des entreprises

Pensez aux pages « emploi » ou « job étudiant » des entreprises et grandes enseignes.

Tapez le nom de l'entreprise suivi du terme « recrutement » sur Google et postulez en ligne ou déposez votre CV.

Sites généralistes où trouver des offres

De nombreux sites internet ou plateformes diffusent des annonces pour des jobs.

À titre indicatif : indeed.fr, leboncoin.fr, regionjob.com, monster.fr, emploi.org, saisonnier.fr, jeune1solution.gouv.fr, cornerjob.com, emplois2024.fr, jemepropose.com

France travail propose également des offres saisonnières accessibles à tout public et informe sur les journées de recrutement. Possibilité de déposer et diffuser votre CV en ligne www.francetravail.fr
Utilisez la recherche avancée.

Forums et salons

Sur les salons de l'emploi, Job Dating, forums job, vous serez en contact direct avec les entreprises qui recrutent www.laregion.fr/TAF

La région Occitanie organise dans tous les départements des salons "Travail Avenir Formation" (TAF). Info Jeunes participe à certains des salons dans le cadre des jobs d'été.



ORGANISER SA RECHERCHE



Commencez vos recherches dès janvier-février pour les jobs d'été et dès septembre pour ceux d'hiver.

Comment chercher ?

Faites le point sur vos points forts, vos compétences, vos envies et vos contraintes puis répondez aux offres ou envoyez des candidatures spontanées.

Ciblez vos recherches et ne vous éparpillez pas !

Jouez la proximité

- Suivez l'actualité des recrutements (LinkedIn, Facebook, sites des entreprises...)
- Parlez-en autour de vous
- Soyez actif et disponible

Réseau Info Jeunes

Il accompagne les jeunes dans leur recherche de job : offres d'emploi, organisation de forums et d'ateliers : www.crij.org

Agenda régional des opérations Jobs d'été

www.crij.org

www.jobs-ete.com

Réseau relationnel

Pour obtenir conseils et pistes, parlez de votre recherche à votre famille, aux amis, anciens collègues de stage, voisins, commerçants et communiquez sur vos réseaux sociaux.

Pour les étudiants

Crous Offres de jobs temporaires ou saisonniers dans divers secteurs, en ligne.

www.jobaviz.fr

www.crous-toulouse.fr

www.crous-montpellier.fr

Autres pistes à explorer

Missions locales (16-25 ans), Maisons de l'emploi elles accompagnent les jeunes sortis du système scolaire.

www.missionslocalesoccitanie.org

(annuaire des missions locales)

www.ville-emploi.asso.fr/notreresseau/annuaire

TROUVER UN JOB GRÂCE AUX RÉSEAUX SOCIAUX



Incontournables pour vous faire repérer et entrer en contact avec des employeurs, les réseaux sociaux sont un bon moyen pour trouver un stage, un emploi ou un job ! Attention, cependant, à bien configurer votre confidentialité et à ne pas publier n'importe quelle info vous concernant (photos, contenus...). Car les recruteurs vont aussi consulter votre profil et se faire une idée de votre personnalité à travers vos publications !

Nos conseils :

Sur LinkedIn, premier réseau professionnel, rendez-vous à la rubrique Emploi et consultez les pages des entreprises. Créez-vous des alertes LinkedIn Jobs.

Sur Twitter, suivez les # liés aux jobs : **#job** et **#jobsdete** vous informent, par exemple, des dates des journées Jobs d'été organisées dans le réseau Info Jeunes.

Sur Facebook et Instagram, partagez avec vos contacts et amis votre recherche de job. Suivez les groupes jobs de votre territoire et l'actualité des entreprises.

N'hésitez pas à entrer en contact avec les personnes qui vous intéressent. Informez-les que vous cherchez un job. Exprimez votre motivation. Cela vous permettra aussi de développer votre réseau.

- Travaillez votre identité numérique en ayant toujours un profil à jour : petite biographie sur Twitter, résumé et expériences sur LinkedIn avec une photo de profil « professionnel » et la mention « en recherche d'un job de... ».
- Faites vivre vos comptes sociaux en partageant des contenus (actualités, articles, études...) sur le sujet en rapport avec votre univers professionnel.

Consultez aussi les articles consacrés aux réseaux sociaux sur le site cidj.com rubrique Emploi, jobs et stages / Trouver un job ou un emploi : nos conseils.

CV ET LETTRE DE MOTIVATION

L'ABC DU CV

Le CV

Le CV doit être rédigé en cohérence avec l'offre de job et vous présenter sous un angle favorable. Optez pour une présentation claire, simple et aérée.

À quoi sert-il ?

Le CV présente vos parcours personnel et professionnel. Il valorise votre expérience, vos compétences, votre dynamisme, vos centres d'intérêt et vos activités de loisirs.

Le CV en ligne

Vous envoyez un mail ? Mettez votre CV en pièce jointe de préférence au format PDF et nommez-le avec vos nom et prénom.

Vous remplissez un formulaire de CV ? Utilisez le champ libre pour mettre en valeur vos atouts !

Conseils

- Le CV doit tenir sur une page.
- Notez votre nom de famille en majuscules.
- Soyez clair, précis et synthétique.
- Soignez votre orthographe !
- La photo est facultative. Si on vous la demande (souvent pour des postes liés au relationnel, événementiel, tourisme...), vérifiez qu'elle est adaptée et de bonne qualité.
- Vous pouvez vous inspirer de modèles de CV, mais évitez le copier-coller !
- Si vous utilisez des couleurs, optez pour des tons neutres qui passent aussi sur une impression en noir et blanc.
- Pour sortir du lot, adaptez votre CV à l'entreprise et au poste qui vous intéresse.



Et, à moins d'une idée extraordinaire, ne partez pas sur des CV trop originaux !

Permanences d'ateliers d'aide à la rédaction de CV dans les structures du réseau Info Jeunes.
Adresses sur : www.crij.org



En savoir plus

Pour préparer sa candidature, modèles de CV et de lettres de motivation, conseils et tutos...

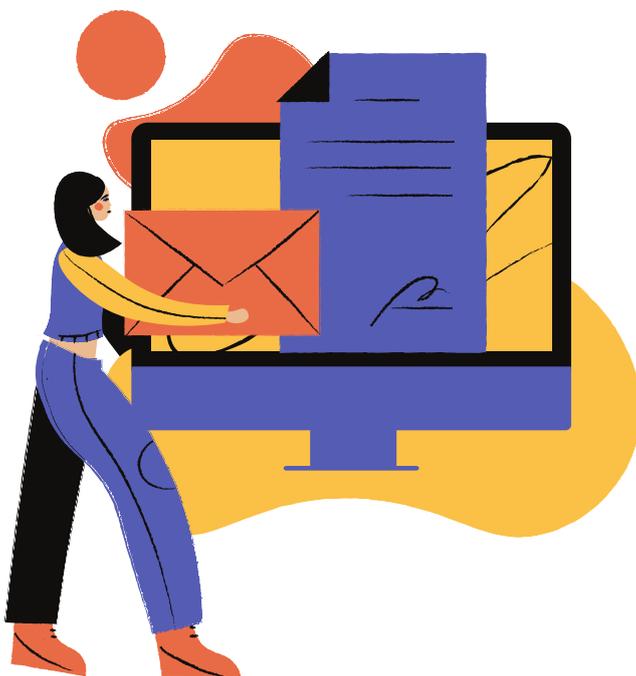
www.emploi-store.fr

Outils gratuits de création de CV :

- hellocv.com
- cvdesigner.com
- www.canva.com
- www.clicnjob.fr
- makemycv.fr

Mentionnez vos engagements

Bénévolat, stage, séjour linguistique, chantier de jeunes bénévoles, service civique, séjour au pair, mais aussi compétences en informatique, participation à des Moocs, création de contenus numériques (articles, vidéos, photos, podcasts), appartenance à un groupe de musique, à un club de sport... Mettez tout cela en avant, surtout si vous avez peu d'expérience. Ces indices sur votre personnalité prouveront votre capacité à vous intégrer à une équipe et à vous intéresser. Et cela plaira à de futurs recruteurs !



Titre du poste recherché

COMPETENCES CLES

Décrivez en quelques lignes vos compétences clés pour le poste et vos objectifs de carrière. Vous pouvez les mettre en formes à l'aide de puces ou les laisser sous forme de texte plein.

EXPERIENCE PROFESSIONNELLE

NOM ENTREPRISE | TITRE DU POSTE | 2000 – 2003

Décrivez ici les fonctions que vous avez occupé pour ce poste. Décrivez également vos missions et vos résultats.

NOM ENTREPRISE | TITRE DU POSTE | 2000 – 2003

Décrivez ici les fonctions que vous avez occupé pour ce poste. Décrivez également vos missions et vos résultats.

NOM ENTREPRISE | TITRE DU POSTE | 2000 – 2003

Décrivez ici les fonctions que vous avez occupé pour ce poste. Décrivez également vos missions et vos résultats.

NOM ENTREPRISE | TITRE DU POSTE | 2000 – 2003

Décrivez ici les fonctions que vous avez occupé pour ce poste. Décrivez également vos missions et vos résultats.

FORMATION PRO / SCOLAIRE

FORMATION | 2000 – 2003

Décrivez les spécialités de cette formation : vos diplômes, les options de la formation, etc...

FORMATION | 2000 – 2003

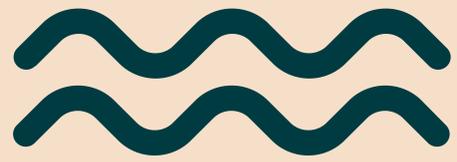
Décrivez les spécialités de cette formation : vos diplômes, les options de la formation, etc...

LANGUES

Anglais : Lu, écrit, parlé
Espagnol : Lu, écrit, parlé
Allemand : Lu, écrit, parlé

INFOS EN +

Décrivez vos centres d'intérêt ou d'autres informations qui vous semblent importants de faire apparaître sur votre CV.



LE MAIL OU

la lettre de motivation

La lettre ou le mail de motivation : doivent compléter votre CV et donner envie au recruteur de vous rencontrer.

Le format : C'est de plus en plus souvent par mail, avec votre CV en pièce jointe, que vous candidatez à un job, sauf si une lettre est clairement demandée par l'entreprise.

Votre adresse mail doit être sobre, à vos nom et prénom, sans pseudo.

Sinon, créez-vous une adresse spécifique dédiée à votre recherche de job.

Conseils pour vous démarquer

- Personnalisez votre lettre/mail et prenez le temps de la rédiger.
- Intéressez-vous à l'entreprise via son site web ou ses réseaux sociaux.
- Repérez des informations essentielles figurant sur l'annonce.
- Montrez en quelques phrases que vous appréciez l'entreprise, ses produits, ses services...
- Soulignez vos aptitudes pour le poste, montrez votre motivation et précisez comment vous vous imaginez en situation.
- Si vous avez déjà fait des stages ou exercé un job, insistez sur votre expérience, votre sérieux et votre sens des responsabilités.

Dans tous les cas, indiquez vos disponibilités : un mois, tout l'été, les week-ends, pendant les vacances scolaires...et précisez si vous êtes mobile (moyen de transport).

Si vous faites une lettre classique, évitez les copier-coller et personnalisez un peu votre lettre ! Soyez clair, utilisez un langage simple et adapté à l'entreprise. N'hésitez pas à prendre conseil auprès du réseau Info Jeunes.

À savoir :

Par lettre ou par mail :

- Précisez bien la référence ou l'objet : candidature à un emploi de vendeur.
- Par mail, commencez par « Bonjour », par lettre utilisez plutôt « Madame, Monsieur »,
- Attention aux fautes d'orthographe ! Faites relire votre courrier avant de l'envoyer.
- Une lettre = une candidature.

Indispensable : le suivi de vos candidatures

Si vous n'avez pas de nouvelles une semaine après avoir envoyé CV et lettre, n'hésitez pas à relancer l'entreprise. En cas de réponse négative, demandez en la raison pour réagir et revoir votre stratégie.

Pour suivre tous vos envois, réalisez un tableau et indiquez, pour chacune des entreprises contactées, la date d'envoi, la réponse, la date de relance, de l'entretien... Cela vous aidera à y voir plus clair !

Mon tableau de bord : contacts entreprises

Entreprises contactées

Date d'envoi

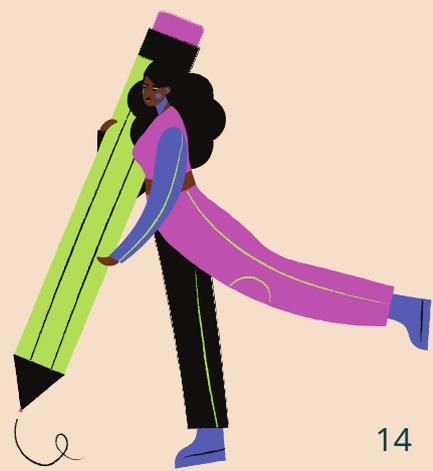
Réponses

Date de relance

Date de l'entretien

Mails

Téléphone



Prénom et Nom

Adresse

Mail et numéro de téléphone

Contact dans l'entreprise (si vous l'avez)

Nom de l'entreprise

Adresse

Fait à [Ville], le [Date]

Objet : Candidature pour le poste de [Nom du poste] - [Référence]

Madame, Monsieur,

Actuellement en recherche d'emploi, je me permets de candidater à votre offre pour le poste de [nom du poste à pourvoir]. Très intéressé[e] par le secteur de [secteur d'activité de l'entreprise], je suis particulièrement motivé[e] pour rejoindre votre entreprise.

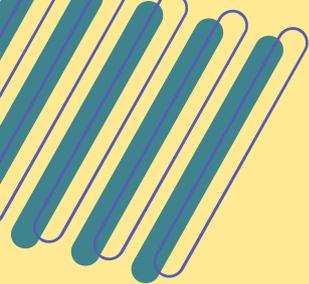
Grâce à mes expériences en tant que [nom du métier] et à ma formation [nom de votre formation], je pense avoir pu acquérir les compétences nécessaires pour mener à bien les différentes missions. [Si vous avez eu l'occasion de d'effectuer certaines des missions détaillées dans la fiche de poste, c'est le moment d'en parler]. Mon parcours m'a donc permis de développer mes qualités relationnelles et mes compétences en matière de [citer une compétence acquise] et de [citer une deuxième compétence acquise].

Intégrer une entreprise telle que la vôtre représente pour moi un réel enjeu professionnel, c'est pourquoi je suis particulièrement motivé[e] par votre offre. Je suis par ailleurs dynamique et doté[e] d'une grande capacité d'adaptation.

Je serai heureux[se] de pouvoir échanger avec vous de vive voix dans le cadre d'un entretien.

En attendant, je reste à votre disposition pour toute information complémentaire et vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

[Nom et Prénom]



L'ENTRETIEN



Il est normal d'être stressé lors d'un entretien. En le préparant, vous serez plus détendu et la relation s'en trouvera facilitée.

Voici quelques conseils à suivre pour mettre toutes les chances de votre côté.

Premier contact

Dès que vous avez envoyé votre candidature, pensez que l'employeur peut vous contacter à tout moment.

- Si vous n'êtes pas dans des conditions idéales, ne répondez pas immédiatement. Vous appellerez plus tard, au calme.
- Soignez votre message d'accueil sur votre répondeur : veillez à ce qu'il soit neutre.
- Avant de conclure la conversation, notez le nom de la personne que vous allez rencontrer, le lieu, la date et l'heure du rendez-vous.

Avant l'entretien

- Renseignez-vous sur l'entreprise dans laquelle vous postulez.
- Ayez en mémoire la fiche de poste, votre lettre et votre CV, ainsi que quelques infos sur l'entreprise.

Entraînez-vous à répondre à tout type de questions.

- Pensez aux qualités que vous pourrez mettre en avant (fiabilité, dynamisme, rapidité...).
- Géolocalisez le lieu du rendez-vous. Vous serez moins stressé le jour J.

Le jour J

- Votre tenue doit être adaptée au poste proposé mais vous devez aussi vous sentir à l'aise en la portant.
- Arrivez quelques minutes avant le rendez-vous.
- Ayez en tête le nom de la personne que vous allez rencontrer.
- Eteignez votre téléphone.
- Soignez votre vocabulaire, votre gestuelle, votre ton.
- L'entretien permet au recruteur d'estimer si vous êtes le bon candidat.

Mais c'est aussi, pour vous, l'occasion de vérifier que le poste proposé correspond à vos attentes.

- Répondez calmement aux questions et posez-en aussi quelques-unes.
- Demandez au recruteur les modalités de réponse et les délais.
- Remerciez votre interlocuteur pour l'entretien.

Différents types d'entretien

- En visio : testez votre matériel informatique avant l'entretien (micro, caméra).
- Le jour J, assurez-vous que la connexion internet est bonne, et faites attention à votre arrière-plan et à votre tenue !
- En face-à-face : restez naturel et soignez votre apparence !
- Par téléphone : de plus en plus utilisé, il permet une pré-sélection rapide des candidats ! Soyez réactif !

3 Erreurs à éviter

Devant l'employeur

1. Ne pas vous être renseigné sur l'entreprise pour laquelle vous postulez.
2. Ne pas avoir mis votre téléphone
3. Mentir sur votre parcours.



LES JOBS D'HIVER

Après l'été, les pistes pour trouver un job d'hiver sont nombreuses. La plupart des recrutements se déroulent à partir de septembre/octobre.

Anticipez !

Fêtes de fin d'année : Marchés de Noël : repérez les commerçants et artisans ou contactez les mairies dès septembre.

Sapins : les producteurs proposent des missions liées à la coupe des sapins et à l'expédition de novembre à mi-décembre. Postulez auprès des grandes surfaces ou des jardinerie pour la vente.

Père Noël : sur des opérations de street marketing et des animations dans les centres commerciaux. Pour répondre aux lettres des enfants, contactez l'agence Manpower de Libourne (33) dès septembre.

Vendeurs et animateurs commerciaux : dans les boutiques, grandes surfaces, librairies, fleuristes et bien évidemment les magasins de jouets. Faites la tournée des magasins avec votre CV ! Pensez aussi à la restauration ou au secteur des livraisons (chauffeur-livreur) et de la préparation des commandes, très dynamiques pendant cette période.





Inventaires : Les entreprises de distribution programment généralement leur inventaire en fin ou début d'année, tôt le matin, tard le soir ou le week-end.

Annonces en ligne via les sociétés d'intérim ou les entreprises spécialisées :

www.fairson.fr/recrutement

www.rgis-job.fr

Chez les ostréiculteurs : Les exploitants proposent souvent des missions de quelques jours dès la mi-décembre pour la mise en bourriche des huîtres (débutants acceptés). Appelez directement, avant novembre, les ostréiculteurs ou les agences d'intérim des régions conchylicoles.

www.ostrea.org

La saison des pommes/poires : La récolte démarre en général dès septembre et jusqu'à fin octobre. De nombreuses offres sur le site lagriculture-recrute.org et sur francetravail.fr

À la montagne : De décembre à avril, au pied des pistes ou en altitude, des saisonniers sont embauchés dans la vente, l'hôtellerie, la restauration, le nettoyage, l'animation. Les emplois de perchiste, pisteur secouriste, mécanicien de remontées mécaniques, billettiste, moniteur de ski sont proposés aux saisonniers ayant une qualification et de l'expérience. Très souvent la main d'œuvre est locale.

Offres d'emploi sur les sites des stations de sports d'hiver et de France travail.

www.emploi-montagne.com

www.domaines-skiables.fr

LES SECTEURS QUI RECRUTENT

Agriculture

Les travaux agricoles sont variés et offrent des possibilités de jobs un peu partout en France. Des contrats à temps plein ou à temps partiel sont possibles, notamment entre avril et octobre, mais le pic d'activité et les recrutements sont beaucoup plus importants l'été. Au fil des saisons, les activités sont multiples : entretien des cultures, ramassage de légumes, cueillette de fruits, de fleurs, vendanges, conditionnement... Sous serres, en plein champs, dans une exploitation agricole ou un entrepôt, ces travaux exigent une bonne forme physique et une tenue adaptée.

À noter : ce secteur recrute de nombreux travailleurs étrangers à condition d'avoir un titre de séjour ou une autorisation de travailler.

Plus d'infos auprès de la Dreets, Service de la main-d'oeuvre étrangère.

Il est maintenant possible de faire sa demande en ligne sur administration-etrangers-enfrance.interieur.gouv.fr

Un véhicule est très souvent indispensable pour se rendre sur le lieu de travail car les exploitations sont rarement desservies par les transports en commun : pensez au co-voiturage.

L'employeur peut vous proposer un CDD, un contrat de travail saisonnier ou encore un Tesa (titre emploi simplifié agricole), formule d'embauche simplifiée et adaptée au secteur.

À savoir : la plupart du temps, vous n'êtes ni logé ni nourri.

Où trouver des offres :

www.francetravaili.fr « agriculture » lagriculture-recrute.org

rubrique emploi saisonnier Carte nationale des emplois saisonniers, calendrier agricole...

www.crij.org

VENDANGES

Cueilleurs de raisin, porteurs de hottes... Dès 16 ans, vous pouvez signer un contrat vendanges d'une durée d'un mois maximum (renouvelable 1 fois), avec un ou plusieurs employeurs, ce contrat est accessible aux étudiants et aux salariés en congés payés. Il ne donne pas droit à l'indemnité de précarité. travail-emploi.gouv.fr

Privilégiez les contacts locaux : rencontrez les producteurs sur les marchés ou lors des journées portes ouvertes.

Vous avez 16 ans révolus ? Vous pouvez désormais préparer le brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur (Bafa). Ce dernier permet d'encadrer de façon occasionnelle des groupes d'enfants et d'adolescents et d'animer des activités ludiques et de découverte en accueil collectif de mineurs.

La formation se déroule sur 30 mois au maximum et en 3 étapes : formation Générale, stage pratique, session d'approfondissement ou de qualification. Elle est dispensée par différents organismes agréés par le ministère en charge de la Jeunesse et des Sports.

Comptez en moyenne 1 000 € pour passer votre Bafa. Cependant, des aides financières peuvent être accordées, sous certaines conditions.

Contactez la Caf, France travail, la mission locale, le Conseil départemental, le Conseil régional, la mairie, certains comités d'entreprise, la MSA (Mutualité sociale agricole)....

La qualification Bafa « surveillant de baignade » est à renouveler tous les 5 ans.

Il existe de nombreuses offres dans les organisations de séjours adaptés. La spécialisation « enfant en situation de handicap » est particulièrement appréciée.

À savoir : la formation au BAFD pour exercer les fonctions de directeur est accessible à partir de 18 ans. Information, liste des organismes de formations habilités et inscription en ligne : [www.jeunes.gouv.fr / bafa-bafd](http://www.jeunes.gouv.fr/bafa-bafd)
Information, liste des organismes de formations habilités et inscription en ligne : [www.jeunes.gouv.fr / bafa-bafd](http://www.jeunes.gouv.fr/bafa-bafd)

Contrat d'engagement éducatif (CEE)

Il permet de participer occasionnellement à des fonctions d'animation. Il peut être rompu à tout moment. Sa rémunération est légèrement inférieure au salaire moyen d'un animateur mais ne peut pas être de moins de 24,79 € brut par jour soit 19,62 € net (2,20 x le montant du Smic horaire). Si les fonctions de l'animateur nécessitent sa présence continue auprès des jeunes, l'organisateur prend intégralement en charge sa nourriture et son hébergement.

www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F23425

Le salaire moyen des animateurs se situe entre 25 et 40 € par jour sans les avantages et les primes.

ANIMATION, SPORTS

L'animateur encadre des enfants ou des adolescents sur leur temps de loisirs (périscolaire, vacances) dans les accueils de loisirs, centres de vacances, classes de découverte ou campings. De nombreuses offres sont à saisir dans ce secteur !

Qualités requises : il est indispensable d'aimer travailler en équipe et vivre en collectivité, d'être pédagogue, à l'écoute, créatif et dynamique !

Qualifications

- La première des qualifications requises pour décrocher un job dans l'animation est le Bafa.
- L'animateur sportif, même saisonnier, doit être titulaire du BPJEPS (brevet professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation populaire et du Sport).

Titulaire du BPJEPS AAN (activités aquatiques et de la natation), du BSB, du BNSSA, vous pouvez surveiller les lieux de baignade. Avec le BPJEPS AAN, vous pouvez en plus donner des cours de natation. www.ffss.fr

- La formation aux premiers secours PSC1 (Prévention et secours civiques de niveau 1), accessible dès l'âge de 10 ans, est un atout supplémentaire. Renseignez-vous auprès du réseau Info Jeunes.

Où trouver des offres

- Toute l'année sur les sites web des structures Info Jeunes et lors des journées Jobs d'été organisées par le réseau Info Jeunes :

www.jobs-ete.com www.crij.org

- Via le réseau Profession Sport et Loisirs :

lesportrecrute.fr

- Sur les sites web spécialisés :

www.planetanim.com www.jobanim.com

- Sur les sites de recrutement des villages de vacances.
- Candidatez sur des séjours adaptés : sites en fonction des régions.

cnlta.asso.fr

Site du conseil national des loisirs et du tourisme adapté.

Candidatures spontanées

Candidatez auprès des :

- organisateurs de séjours et accueil de loisirs : www.colonies-de-vacances.com
- mairies
- campings
- comités d'entreprise

m.annuaire-comite-entreprise.com

COMMERCE ET GRANDE DISTRIBUTION

Grande distribution et magasins

De nombreux magasins emploient du personnel supplémentaire à certaines périodes de l'année pour aider à la vente, à la caisse, aux livraisons, à la manutention, aux inventaires, à la préparation des commandes, à l'emballage...

Axez votre recherche selon les saisons (soldes, Noël, rentrée scolaire...).

Pensez aussi aux stations balnéaires qui fourmillent d'emplois saisonniers !

Supérettes et autres magasins recrutent pour la saison d'été.

Contactez-les dès février/ mars, même si des offres sont toujours disponibles à la dernière minute pour les plus flexibles.

Votre atout : disposer d'un hébergement est un plus pour un job sur la côte.

La plupart des grandes enseignes recrutent sur leur site internet, via Facebook ou les agences d'intérim. Pour les autres boutiques, allez voir directement les responsables de magasin avec votre CV et une lettre de motivation. Si vous n'avez pas peur de vous lever tôt, faites le tour des marchés pour décrocher un job.

www.distrijob.fr

www.distri-emploi.com

www.distri-recrute.fr

Vente sur les plages

Glaces, boissons, beignets... Ce job saisonnier est difficile : votre forme physique doit être au top pour arpenter les plages sous la chaleur et le poids de votre chariot ou de votre glacière.

La rémunération est souvent en fonction des ventes. Soyez vigilant !

Envoyez directement votre CV aux glaciers dès le printemps. Les recrutements sont toujours possibles à l'approche de l'été.

Employé de libre-service

Gérer la marchandise, approvisionner les rayons, faire le facing, respecter l'implantation, la qualité des produits, réaliser l'étiquetage. Mais aussi accueillir, conseiller le client, encaisser et rendre la monnaie. Ce job demande certaines qualités : sens de l'organisation, du client et du commerce, rigueur, polyvalence, bonne condition physique.

Consultez les offres de la grande distribution, supérettes et agences d'intérim.

Les débutants sont acceptés.

Encadrement scolaire et périscolaire

Soutien scolaire

Chez un particulier :

- parlez-en autour de vous,
- déposez des annonces chez les commerçants,
- consultez les offres du Crous (réservées aux étudiants) sur : www.jobaviz.fr et les offres du CRIJ www.crij.org
- consultez les sites d'offres de services à la personne.
- Au près des maisons de quartier.
- Au près d'un organisme spécialisé : la plupart exigent un niveau bac + 3.
- En ligne : c'est une formule qui permet souplesse et gain de temps.

Cela vous évite de vous déplacer mais nécessite d'être à l'aise avec l'outil.

www.mymentor.fr

Tarifs pour 1h30 de cours : de 11 à 30 € à négocier.

Animation périscolaire

Les animateurs périscolaires encadrent les temps d'activité périscolaire (TAP) avant, après la classe et pendant la pause du midi. Ils peuvent proposer des activités manuelles, artistiques, sportives ou du soutien scolaire. Contactez les municipalités. Le Bafa est très souvent demandé

www.crij.org

Encadrement scolaire

Les assistants d'éducation surveillent les élèves, aident à l'étude, aux devoirs ou à la scolarisation des élèves handicapés dans les écoles, collèges, lycées.

Il faut être titulaire du bac ou équivalent, être majeur (20 ans pour travailler en internat). Les étudiants boursiers sont prioritaires.

Consultez les offres de France travail et envoyez des candidatures spontanées aux chefs d'établissement.

Inscrivez-vous en ligne sur le site de l'académie de votre choix.

www.ac-toulouse.fr

www.ac-montpellier.fr

Pour s'inscrire : nbv-ac-toulouse.fr/siaten et nbv-ac-montpellier.fr/siaten

Travailler dans son université

Les étudiants peuvent signer un contrat avec leur université pour assurer certaines activités : appui aux personnels des bibliothèques et autres services, animations culturelles, artistiques, scientifiques, sportives et sociales, actions dans le domaine de la promotion de la santé et du développement durable. La durée est de 12 mois maximum, à temps partiel, et ne peut excéder un mi-temps. Adressez-vous à votre université.

Hôtellerie-restauration

L'offre de job dans ce secteur est importante, même en plein été et surtout sur la côte : plongeur, cuisinier, commis de cuisine, serveur, femme ou valet de chambre, veilleur de nuit, réceptionniste, voiturier, bagagiste... Qualités requises : être soigné, aimable, rigoureux, endurant, capable de s'adapter et avoir le goût du contact... Parler une langue étrangère est apprécié.

Envoyez une candidature spontanée ou présentez-vous directement en évitant les heures de service.

Les recruteurs sont variés : restauration rapide, sandwicheries, saladeries, pâtes, sushis, pizzas, burgers, restauration livrée, cafétérias, campings, grands groupes de l'hôtellerie-restauration, clubs et villages de vacances, organismes de séjours de vacances pour enfants et adolescents.

Où trouver des offres ?

www.crij.org

- Sur les sites des grandes chaînes, à la rubrique Recrutement.
- Offres en France et à l'étranger :

www.lhotellerie-restauration.fr

- France travail : www.francetravail.fr
- Groupement d'employeurs sur votre région : www.resoemploi.fr

Et aussi :

www.saisonnier.fr

Législation spécifique

Dans les hôtels, cafés, restaurants, la durée conventionnelle du travail est fixée à 39h par semaine. Les heures supplémentaires sont interdites aux mineurs.

Au-delà de 35h, il y a une majoration de salaire pour heures supplémentaires :

- de la 36e à 39e heure : + 10 %
- de la 40e à la 43e heure : + 20 %
- à partir de la 44e heure : + 50 %

Vous ne pouvez pas travailler plus de 48h par semaine. Le repas est offert par l'employeur. À défaut, une indemnité compensatrice pour repas non pris sera versée. Les vêtements de travail (gants, blouses, chaussures...) sont fournis par l'employeur qui en assure l'entretien et le remplacement si besoin.

Nettoyage, entretien

Agent de propreté, laveur de vitres, ouvrier de blanchisserie industrielle... sont recrutés tout au long de l'année, mais aussi pour des remplacements l'été et pendant les vacances scolaires. Les contrats proposés sont à temps partiel et les postes souvent en horaires décalés (6h-9h et 17h-22h généralement). Prévoir un moyen de transport. Consultez les offres de France travail ou envoyez des candidatures spontanées aux sociétés de nettoyage.

Parkings, sécurité, autoroutes

Parkings

Les agents d'exploitation de parking surveillent les entrées et sorties des piétons et véhicules, informent les clients, contrôlent les encaissements, assurent la sécurité des personnes et des installations.

Démarchez les grands hôtels, les aéroports, les gares et les sociétés gestionnaires de parkings.

fr.parkindigo.com

www.q-park.fr

www.effia.com/effia-recrute

www.sags.fr

Nettoyage, entretien

Stations et aires d'autoroute

Les aires d'autoroute et les enseignes qui y sont présentes font parfois appel à de la main-d'oeuvre complémentaire. Démarchez-les directement. Une voiture est obligatoire. Travail le week-end et en soirée.

Vous pouvez aussi contacter les enseignes présentes sur les aires d'autoroute : www.autoroutes.fr rubrique Aires de service

Surveillance et gardiennage

Le CQP agent de prévention et de sécurité est obligatoire pour travailler sur le terrain. Travail en horaires décalés, en soirée, le week-end.

Santé/Services hospitaliers

Les agents des services hospitaliers s'occupent du confort des personnes hospitalisées : ménage, repas, aide aux malades, brancardier...

Envoyez CV et lettre de motivation en début d'année aux hôpitaux ou cliniques.

Les étudiants en filière médicale ou paramédicale peuvent postuler pour être aide-soignants voire agents des services hospitaliers (ASH) ou infirmiers selon leur niveau de formation.

www.staffsante.fr

emploi.fhf.fr

www.emploisoignant.com



Baby-Sitting

Le baby-sitting n'est pas un job anodin.

Les parents vous confient leurs enfants et ont confiance en vous !

Comment chercher ?

Si vous avez moins de 18 ans, déposez des annonces dans les commerces de votre quartier, distribuez votre carte aux parents à la sortie des écoles et faites fonctionner le bouche-à-oreille.

Les plus de 18 ans pourront, en plus de ces démarches, consulter les offres des services spécialisés.

Parfois, un véhicule est demandé pour emmener les enfants aux activités sportives ou de loisirs.

Baby-sitting et réseau IJ

Consultez les offres proposées par les structures IJ sur www.crij.org

Des formations au baby-sitting peuvent être proposées dans le réseau IJ.

Qualités indispensables : avoir le sens des responsabilités, être disponible, patient, à l'écoute et ponctuel. La maîtrise des gestes de premiers secours et le Bafa sont très appréciés.

Certains parents recherchent également des aptitudes linguistiques ou artistiques.

Salaire

Le tarif horaire ne peut être inférieur au Smic (11,27 € brut de l'heure, 8,92 € net environ) + 10 % de congés payés. Vous devez être déclaré.

Il n'existe pas de forfait journée. Le nombre d'enfants n'entre pas en compte dans la rémunération.

La garde s'effectue au domicile des parents.

Les baby-sitters peuvent être payés par Pajemploi ou Cesu. Dans ce cas, et avec votre accord, les parents font le nécessaire.

Pour connaître la grille des salaires :

www.particulieremploi.fr

Numéro national Particulier emploi : 09 72 72 72 76

Pour calculer sa rémunération : www.pajemploi.urssaf.fr

www.cesu.urssaf.fr

Adresses des organismes surs : www.servicesalapersonne.gouv.fr rubrique Annuaire

ATTENTION AUX ARNAQUES !

Ne transmettez pas vos coordonnées bancaires avant d'avoir rencontré la famille qui va vous employer, n'envoyez jamais d'argent et n'achetez aucun matériel de puériculture.

Services à la personne

Pour les plus qualifiés, pensez aux agences d'intérim spécialisées : www.agences-interim.com

Les Ehpad ou « maisons de retraite » recrutent également pour effectuer des remplacements, surtout l'été.

Débutants acceptés.

Thermalisme et thalassothérapie

Les centres de cure thermale et de thalassothérapie recrutent du personnel pour l'accueil, l'hôtellerie, la restauration, le sport et l'esthétique.

Postulez en ligne.

www.chainethermale.fr

www.occitanie-thermale.com

www.france-thalasso.com (liste des instituts).

Services à la personne

Ils regroupent un ensemble de services rendus à domicile : baby-sitting, assistance aux personnes âgées,

gardiennage, bricolage, courses, garde d'animaux, jardinage, ménage, soutien scolaire... Les mineurs peuvent tenter leur chance auprès des particuliers. Déposez vos annonces chez les commerçants, dans les boîtes aux lettres, les sites d'entraide entre voisins...

Plus de 18 ans, retrouvez des offres sur les sites spécialisés

www.servicelapersonne.gouv.fr rubrique Annuaire

www.particulieremploi.fr (informations pratiques)

www.jemepropose.com (offres)



Assistance aux personnes âgées

Proposez vos services pour les aider dans leur quotidien : repas, courses, petit bricolage, aide administrative, dépannage informatique... Il s'agit la plupart du temps de jobs à temps partiel. Vous pouvez donc avoir plusieurs employeurs.

Il est souvent nécessaire d'être titulaire du permis B, de posséder un véhicule et d'avoir de l'expérience dans le secteur.

Travaux d'entretien et garde d'animaux

Pendant les vacances, on recherche souvent des jeunes pour jardiner, arroser des plantes, nettoyer le bocal à poisson ou la cage à hamster, garder, nourrir et promener les animaux... Laissez des petites annonces dans les boîtes aux lettres. En tant que pet-sitter, déposez-en également chez les vétérinaires, dans les animaleries ou auprès des agences spécialisées.

holidog.com

www.animaute.fr

www.jaimemesplantes.fr

Le Cesu

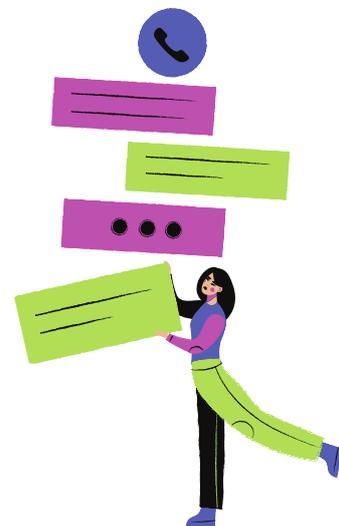
Le Chèque emploi service universel (Cesu) permet d'être déclaré et assuré, notamment en cas d'accident.

L'employeur bénéficie d'avantages fiscaux

www.cesu.urssaf.fr



Carnet d'adresses :



- **Mairie**

Place Gambetta
31290 VILLEFRANCHE-DE-LAURAGAIS
Tél : 05.61.81.60.12 - Fax : 05.61.81.61.16
<http://www.mairie-villefranchedelauragais.fr>

- **pôle Social**

134 rue de la République 31290 VILLEFRANCHE-DE-LAURAGAIS
Tél : 05.34.43.31.61
Email : pole.social@mairie-villefranchedelauragais.fr

- **France travail**

place des Cerisiers 31290 VILLEFRANCHE-DE-LAURAGAIS Tél : 3949
site <http://www.francetravail.fr>

- **Mission Locale Hte-Garonne**

Tél. 05.61.28.71.30 - <http://www.ml31.org>
au pôle Social (Sur rendez-vous le mercredi matin) et à la Maison Des Solidarités Avenue
de la Fontasse 31290 VILLEFRANCHE-DE-LAURAGAIS
(Sur rendez-vous. Les mercredis après-midi impairs).

- **C.F.P.P.A.**

132, rue de la République - VILLEFRANCHE-DE-LAURAGAIS - Tél. 05.61.27.72.50

- **API Lauragais, Agence d'intérim et de recrutement CDD, CDI**

2, Av. François Mitterrand, 31290 - VILLEFRANCHE-DE-LAURAGAIS
05 67 76 16 38

- **Association Ailes**

au Pôle Social (Sur rendez-vous le jeudi matin)
de 9h à 12h au 05.61.27.51.60

- **CRIJ –OCCITANIE (siège social à TOULOUSE)**

17 rue de Metz (métro Esquirol) 31000 – TOULOUSE
Tél : 05.61.21.20.20 <https://www.crij.org>

- **CRIJ MONTPELLIER**

6 Rue d'Obilion, - 34000 MONTPELLIER Tél : 04.67.04.36.66



pôle Social

**134, rue de la République
Villefranche-de-Lauragais
Tél : 05 34 43 31 61**

pole.social@mairie-villefranchedelauragais.fr

<https://www.crij.org/fr/page/travailler/guide-trouver-un-job.php>